



www.asfa.re

MAISON DE RETRAITE (E.H.P.A.D.) Saint-François

Un accompagnement des personnes âgées en manque d'autonomie

L'E.H.P.A.D. (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) Saint-François a vocation à accueillir des personnes âgées de plus de 60 ans dont l'état de santé nécessite un accompagnement médico-social. Cette unité est spécialement conçue pour veiller à la sécurité et aux soins des personnes âgées en manque d'autonomie.

UN LIEU DE VIE ET
DE SOINS



Une équipe formée et spécialisée

L'établissement dispose d'un personnel adapté aux besoins des résidents veillant au maintien du potentiel de chacun.

L'équipe est composée d'un directeur, d'un médecin coordonnateur gériatre, de cadres infirmiers, d'un masseur-kinésithérapeute, d'un ergothérapeute, d'infirmiers, d'aides-soignants, d'aides médico-psychologiques, d'auxiliaires de vie sociale, d'agents de service, d'agents hôteliers qualifiés, d'animatrices, d'un ministre du culte, d'un secrétariat de direction et dispose des services administratifs et techniques communs à l'ensemble des établissements de l'association.

Les équipes de soins garantissent avec le directeur la mise en œuvre du projet de soins et le respect des règles éthiques et déontologiques.



120 lits d'hébergement permanent médicalisés

L'établissement est habilité à recevoir des personnes relevant de l'aide sociale pour la totalité de sa capacité. Il bénéficie d'un cadre agréable, paisible avec une situation exceptionnelle, au cœur de Saint-Denis.

Une prise en charge médicale adaptée

L'organisation des soins mise en place permet un suivi de qualité et une sécurité 24h/24H assurés par notre personnel médical et para-médical qualifié et compétent.

La surveillance médicale des résidents de l'E.H.P.A.D. Saint-François est assurée par les médecins choisis par les résidents conformément à la réglementation. Le médecin coordinateur veille à la bonne organisation, à la qualité des soins et au respect, par les intervenants libéraux, du règlement intérieur de l'établissement. Il s'assure que les soins prescrits peuvent être dispensés dans de bonnes conditions de sécurité et dans le respect des textes.



Fin 2008, une nouvelle “ Résidence Médicalisée ” à Sainte-Clotilde



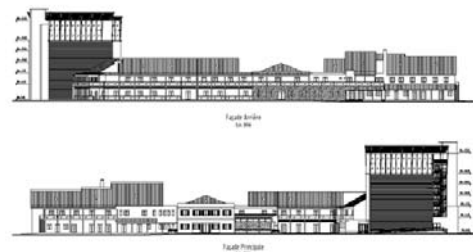
L'A.S.F.A. a programmé* la délocalisation de 80 lits de la maison de retraite “ Saint-François ” dans une nouvelle “ Résidence Médicalisée Saint-François (E.H.P.A.D.) ” à Sainte-Clotilde.

Cette résidence sera dotée d'une unité spécialisée protégée de 12 chambres destinées à l'accueil des personnes atteintes de démence (de type Alzheimer ou autres). Des équipes de soins spécialisées, compétentes et dynamiques, assureront un accompagnement attentif et sécurisé du résident.

Les animations seront orientées vers des activités centrées sur les gestes courants de la vie quotidienne (ateliers cuisine, lecture du journal, chants...) et stimulant la mémoire.

* Dans le cadre de la convention tripartite signée avec le Conseil Général de La Réunion et la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales.

2^{ème} semestre 2009 : Restructuration de la maison de retraite de Saint-Denis



Cette restructuration permettra d'optimiser la prise en charge des personnes âgées dépendantes notamment grâce à la création de 20 lits médicalisés supplémentaires inscrits au plan gérontologique départemental.

D'une capacité de 60 places, la maison de retraite “ Saint-François ” disposera d'une nouvelle unité protégée pour recevoir des personnes atteintes de troubles cognitifs importants.

Cette unité Alzheimer de 12 places permettra d'accueillir des résidents dont l'état de santé rend difficile l'adaptation à la vie sociale qui bénéficieront d'un soutien particulier de l'équipe soignante spécialisée.

■ Contact :

60, rue Bertin
BP 840
97476 Saint-Denis Cedex

■ Tél : 02 62 90 87 69

■ Fax : 02 62 90 87 52

■ mail : secdirection.mdr@asfa.re

Notre partenaire H.A.D. :

